

POLITIQUE

Michel Mercier quitte la présidence du département du Rhône



Beaucoup de monde pour peu de suspense, dans la salle des fêtes de Thizy, hier après-midi, à l'occasion de l'élection du maire de la commune nouvelle de Thizy-les-Bourgs, dans le Rhône. Elle se déroulait dans le cadre du premier conseil municipal de cette commune née le 1^{er} janvier 2013. Sur ce territoire acquis à sa cause, Michel Mercier a été élu avec un score digne d'une république bananière, 54 voix sur 59 bulletins, dès le premier tour. Conformément au code des collectivités locales, une fois élu, le maire de cette commune nouvelle ne pouvait plus être à la tête du conseil général. Rappelant qu'il était élu depuis 42 ans, Michel Mercier a simplement indiqué, quelques secondes après le vote, dans son discours : « Je ne suis donc plus, de fait, président du conseil général », conformément à la loi et précisé que Michel Forissier (1^{er} vice-président du Département) assurerait l'intérim.

L'ancien Garde des sceaux, aurait dû rester à la tête du département du Rhône jusqu'en 2014.

Au total, il y aura passé 22 années. Mais même si Michel Mercier laisse la présidence, il ne quitte pas pour autant le conseil général et pourrait en devenir le premier vice-président.